



Dossier de demande de licence de Cluses Scionzier Thyez Basket

Afin de préparer au mieux la saison 2020/2021, voici toutes les informations nécessaires pour devenir un licencié du CSTB.

Avant d'imprimer les documents, vous pouvez remplir depuis votre ordinateur, la demande de licence.

SECTION TARIFS, ASSURANCE & DOCUMENTS NECESSAIRES

TARIFS :

Catégorie U7 (nés 2014 et après) :	110€
Catégorie U9 (nés en 2012 et 2013) :	110€
Catégorie U11 (nés en 2010 et 2011) :	110€
Catégorie U13 (nés en 2009 et 2008) :	130€
Catégorie U15 (nés en 2007 et 2006) :	140€
Catégorie U17 (nés en 2005 et 2004) :	160€
Catégorie U20 (nés en 2003 et 2001) :	180€
Catégorie Seniors (nés en 2000 et avant) :	180€
Catégorie Loisirs :	100€
Membre du bureau (joueur) :	80€
Membre du bureau (non joueur) :	50€
Bénévole :	50€
Technicien, Coach (joueur) :	80€
Technicien, Coach (non joueur) :	65€

Remise par foyer : 2 licenciés joueurs (-10€); 3 licenciés joueurs (-20€); +3 licenciés joueurs (-30€)

Mutation : 50€ en plus du montant de la licence

ASSURANCE :

Cette saison, vous aurez aussi le choix de prendre **en plus** l'une des 4 options d'assurance :

Option A au tarif de 2.98€ - Option B au tarif de 8.63€ - Option au tarif de 0.5€ que l'on peut rajouter à A et devient A+ ou à B et deviendra B+. Ces montants se rajoutent au montant de la licence.

Par exemple : Licence Seniors avec Option B+ : 170€ + 8.63€ + 0.5€ = 179.13€

Même si vous ne prenez pas d'assurance (Ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées), pensez bien à remplir intégralement la section Assurance (la dernière) sur la demande de licence et bien signer et dater.

Vous pouvez trouver sur notre site, toutes les informations concernant l'assurance.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Remplir la demande de licence.
- Charte du CSTB signée
- 1 Photo d'identité (18x23 si possible) avec le nom inscrit au dos
- 2 enveloppes timbrées avec l'adresse du licencié
- Le règlement de la licence (peut se faire en plusieurs fois par chèque avec la date d'encaissement au dos)
- Si le ou la licencié est en possession du PASS'REGION (anciennement carte M'RA), déduire 30€ du montant de la licence et inscrire le numéro du PASS'REGION
- Un justificatif de d'identité pour les créations et mutation des joueurs majeurs

SECTION MEDICAL & SURCLASSEMENT

Nous conseillons à tous les licenciés qui entament leur seconde année dans une catégorie, de faire remplir la partie surclassement par le médecin de famille.

Si un surclassement « Région » est nécessaire, il faut passer sa visite médicale auprès d'un docteur agréé par la Fédération Française de Basketball. Le plus proche étant le Dr Chappaz à Marignier (Tel : 04 50 98 07 50) et fournir le document « Surclassement Région » disponible sur notre site en étant imprimé sur une feuille de couleur BLEU!

ATTENTION :

- La partie médicale doit être rempli **SUR** le document de licence.
- Suite au COVID19, tous les licenciés ayant une fonction sportive (joueurs, entraîneur et arbitre) doivent aller chez le médecin pour faire remplir la demande de licence et le questionnaire COVID19.

SECTION DEMANDE DE LICENSE & CHARTE

Ne remplissez que les sections : IDENTITE, CERTIFICAT MEDICAL, SURCLASSEMENT (si nécessaire), ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL, DOPAGE (joueur mineur uniquement) et INFORMATIONS ASSURANCE.

La CHARTE doit être lue et signée par le licencié et son responsable légal s'il est mineur.

SECTION NOUVEAUX LICENCIES

Un T-Shirt CSTB est offert à tous nos nouveaux licenciés.

Pensez à remplir le document pour le droit à l'image et inscrire votre taille pour le T-Shirt.



DEMANDE DE LICENCE : Création Renouvellement Mutation

Photo*

(Format JPEG)

Nom du Club : CSTB N° Affiliation du Club : ARA0074019 CD : 74

JE SUIS (*Mentions obligatoires)

N° DE LICENCE* (si déjà licencié) :

Nom* : Prénom* :

Taille : cm (Pour les joueurs mineurs le champ taille doit être renseigné à des fins de détection)

Sexe : F M

Date de naissance*/...../..... Lieu de Naissance* :

Pays (*si étranger) :

Nationalité* (majeurs uniquement) :

Adresse :

Code Postal : Ville* :

Téléphone Domicile : Portable :

Email* :

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin - *Rayer la mention inutile)

Au regard de la situation sanitaire sur le territoire français, la production d'un certificat médical pour la pratique de la discipline du Basketball ou du sport en compétition est obligatoire pour la saison 2020/2021 tant pour les nouveaux licenciés que pour les renouvellements de licences.

Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020.

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné M / Mme et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant :

- la pratique du basket en compétition ou du sport en compétition*

- la pratique du basket ou du sport*.

FAIT LE/...../..... A

Signature du médecin : Cachet :

SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique et un examen par un médecin agréé)

M/Mme peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE/...../..... A

Signature du médecin : Cachet :

DOPAGE (joueur mineur uniquement - *cocher la case correspondante)

Par la présente, je soussigné(e)..... représentant(e) légal(e) de..... pour lequel une licence est sollicitée à la FFBB :

AUTORISE* REFUSE*

tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon, susceptible d'entraîner des sanctions auprès de l'AFLD.

Signature obligatoire du représentant légal :

JE SOUHAITE : (cocher la ou les cases correspondantes)

Etre Adhérent

Exercer une fonction

Pratiquer le Basket :

Dirigeant

Joueur Compétition (5x5, 3x3 et Mini Basket)

Officiel

Joueur Loisir (5x5 et 3x3)

Technicien

VxE

Joueur Entreprise (5x5 et 3x3)

MES JUSTIFICATIFS:

*CHARTRE D'ENGAGEMENT (à remplir par le licencié souhaitant évoluer en championnat de France ou qualitatif au championnat de France)

J'atteste par la présente avoir rempli et signé la chartre d'engagement afin d'évoluer en :

Championnat de France Pré-Nationale

JE M'ASSURE: (Cocher obligatoirement les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM..... PRÉNOM :

Reconnais avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sportifs-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civile (Contrat n° 4100116P / MAIF) ci-annexées et consultables sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances, ainsi que des garanties individuelles complémentaires proposées par la MDS.

Souhaite souscrire à l'une des options Individuelle Accident et coche la case correspondant à l'option choisie :

Option A, au prix de 2,98 euros TTC.(1)

Option B, au prix de 8,63 euros TTC.(1)

Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 € TTC (= A+).

Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 € TTC (= B+).

(1) Aucune cotisation à acquitter au titre des Options A et B dans le cadre de la pratique du VxE.

Ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N)

Reconnais avoir reçu l'information relative à mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties Individuelle Accident auprès de l'assureur fédéral MDS ou l'assureur de mon choix pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-ball.

Fait à le/...../.....

Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal :
Lu et approuvé »

En l'absence de stipulation expresse contraire de l'assuré, le capital décès est versé au conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut au concubin notoire ou au partenaire lié à l'assuré par un pacte civil de solidarité, à défaut par parts égales aux enfants nés ou à naître, à défaut aux héritiers légaux.

SEULES LES DEMANDES D'ADHÉSIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR

ENGAGEMENT :

En souscrivant une licence, je reconnais que la FFBB, ses organismes déconcentrés et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du Basketball, à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

J'autorise la FFBB et ses filiales à m'envoyer par courriel des offres promotionnelles et/ou commerciales pour ses activités (billetterie, produits dérivés...).

J'autorise la FFBB à transmettre à ses partenaires on adresse électronique à des fins promotionnelles et/ou commerciales.

La base légale du traitement lié à la communication à but commercial et/ou promotionnel par la FFBB ou par des tiers est le consentement. Ces données seront traitées et conservées jusqu'au retrait de celui-ci par la personne concernée. La personne dispose du droit de retirer son consentement à tout moment conformément au Règlement UE 2016/679.

Je reconnais avoir pris connaissances des mentions sur la protection de mes données personnelles et certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements de ma demande de licence.

FAIT LE :/...../.....

Signature obligatoire du licencié
ou de son représentant légal :

Cachet et signature du
Président du club :

QUESTIONNAIRE COVID 19 (QC19)

A l'attention de votre médecin

Ce questionnaire permet de connaître votre situation sanitaire par rapport au COVID 19

Cher Confrère,

En raison de la Pandémie de COVID 19, la FFBB demande à ses licenciés, entraîneurs et officiels de présenter pour la saison 2020-2021 un certificat d'absence de contre indication (CACI) à la pratique du basket ou du sport en compétition, ainsi qu'un questionnaire COVID 19 (QC19) dont l'exactitude des réponses devra être certifiée sur l'honneur.

Devant toute anomalie clinique découverte lors de votre examen clinique, vous avez toute latitude à demander des examens complémentaires, notamment cardiologiques.

En cette période compliquée, sur le plan sanitaire, la Commission Médicale Fédérale vous remercie de votre précieuse collaboration.

Confraternellement votre,

Docteur Bernard DANDEL

Président Commission Médicale de la FFBB

QC 19 : *(Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié)*

- 1) Avez-vous été victime du COVID 19 ?
- 2) Avez-vous été en contact avec une personne victime du COVID 19 ?
- 3) Avez-vous eu l'occasion d'être testé pour le COVID 19 ?
- 4) Avez-vous ou avez-vous eu de la fièvre > ou = à 38° ?
- 5) Avez-vous ou avez-vous eu un essoufflement anormal ?
- 6) Avez-vous ou avez-vous eu une toux sèche ?
- 7) Avez-vous ou avez-vous eu des douleurs thoraciques ?
- 8) Avez-vous ou avez-vous eu des palpitations ?
- 9) Avez-vous ou avez-vous eu une perte du goût ou de l'odorat ?
- 10) Avez-vous ou avez-vous eu une fatigue anormale ?

Ce questionnaire (QC 19) est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession.

**Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB
(ni aux Liges, Comités et Clubs).**



Charte du licencié de Cluses Scionzier Thyez Basket

C'est dans une volonté de transmettre les valeurs du sport que le CSTB a mis en place cette charte. Son but premier est de rappeler à tous nos licenciés que notre sport a été fondé sur des valeurs de respect aussi bien de ses coéquipiers que des adversaires et du corps arbitral.

Notre club est, comme toute association, dépendant des efforts bénévoles des licenciés et des personnes proches du club. Beaucoup de nos licenciés font énormément d'efforts pour que notre club soit soutenu, mais il reste encore un grand nombre de personnes qui pourrait faire un peu plus.

Cette charte permettra simplement que tout le monde participe de façon équitable.

Tous manquements aux points suivants seront accompagnés de mesures disciplinaires (suspension pour un match ou plus).

SECTION ATHLETES ET COACH

Tout athlète :

- Se doit, par ses actes et son langage, de respecter ses coéquipiers, son entraîneur et toutes les personnes entourant l'équipe, son adversaire ainsi que les arbitres et leurs décisions, sans quoi notre sport n'existerait pas.
- Se doit de respecter le matériel, les lieux et les installations et d'aider au rangement en fin de séance.
- S'engage à venir à tous les entraînements (sauf raisons scolaires ou familiales), à participer à toutes les rencontres auxquelles je suis convoqué et à arriver à l'heure aux entraînements.
- Se doit d'avoir une attitude irréprochable tout au long des activités reliées au basket-ball. Lorsque remplaçant, l'athlète sera assis sur le banc et encouragera ses coéquipiers.
- Devra prévenir, dès que possible, l'entraîneur et le coach en cas d'absence ou retard à un entraînement ou à un match.
- Assurera **au minimum 2 fois par an**, une table de marque (feuille de match ou chrono) pour une autre catégorie du club lors de matchs à domicile.
- Devra d'office arbitrer une rencontre du week-end suivant en cas de faute technique confirmée par les arbitres lors d'un match. Cette action n'a aucun effet sur le point précédent.

Tout coach :

- Se doit de faire respecter les valeurs de fair-play et de respect envers les arbitres et l'adversaire.
- Se doit de maintenir ses joueurs assis sur le banc pendant les rencontres.
- D'encourager ses joueurs par des remarques positives.
- De tenir à jour une feuille de présence mensuelle pour les entraînements et les rencontres.

SECTION PARENTS POUR LES JOUEURS MINEURS

- **Se doit d'emmener son enfant dans le gymnase et attendre l'arrivée des encadrants.**
- Se doit de faire respecter les valeurs de fair-play et de respect envers nos joueurs, les arbitres et l'adversaire.
- Se doit d'accompagner au minimum 2 fois par an son enfant lors de déplacement. Il se peut qu'il faille emmener aussi d'autres athlètes ce jour-là.
- Peuvent, s'ils le désirent, assister aux réunions des coachs et demander une formation qui leur sera offerte sur la tenue des tables de marques ou d'arbitrage.
- Avoir les maillots de l'équipe à nettoyer au moins 2 fois par an.
- **Se doit d'assister à l'Assemblée Générale.**
- Se doit de faire tout son possible pour aider au bon déroulement des actions mises en place par le club.

Notre équipe est un projet, où il faut s'impliquer et ne pas consommer.

Le challenge à la clé, c'est l'idée de se dépasser et de progresser.

Signature du Président du CSTB

Signature obligatoire du licencié ET de son représentant légal